Portes Euréliennes
d'Île-de-France
communauté de communes

Informations 2018

Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France *pour bulletins des communes*

Notre communauté de communes

Projet de territoire… enquête citoyenne

Dans le cadre de l'élaboration de son projet de territoire, le cabinet D21 mandaté par la communauté de communes a mené une enquête citoyenne sur une durée d'un mois de mi-novembre à mi-décembre 2017.
L'objectif de cette enquête était d'identifier les attentes et les besoins des habitants autours de plusieurs thématiques tels que les services et équipements, le transport et la mobilité, l'habitat et le logement…
Cette enquête a été diffusée en ligne mais a également fait l'objet d'un questionnement terrain. Pour être éligible au questionnaire, il fallait être âgé de plus de 16 ans et habiter sur l'une des 39 communes du territoire.

- 935 participants à l'enquête :
- 52% de femmes, 48% d'hommes
- 30% âgés de 36 à 45 ans, 21% de 46 à 55 ans, 18% de 56 à 65 ans, 16% de 26 à 35 ans…
- 167 habitants d'Epernon, 157 de Hanches, 62 de Nogent le Roi, 59 de Saint-Martin de Nigelles, 38 de Gallardon, 37 de Senantes…
- 46% des personnes interrogées travaillent en Île-de-France, 27% sur le territoire de la communauté de communes, 8% en Eure-et-Loir…
- Sur l'ensemble des personnes interrogées, 82% avaient connaissance de la création de notre nouvelle communauté de communes.

Pour vous, les priorités sont…

- l'accès aux soins et à l'offre médicale pour 68% des sondés,
- la qualité de vie pour 61% interrogés,
- le développement de l'économie directe,
- les transports : le covoiturage et la proximité entre lieu de résidence et les gares,
- l'habitat, le coût du foncier pour 41% des répondants.

Vos élus travaillent sur ces thématiques afin de pouvoir élaborer un projet de territoire au plus proche des besoins et attentes de la population.

Abords du plan d'eau de Lormaye

Enfance & jeunesse

Livret des services enfance jeunesse

Vous trouverez dans ce livret les informations pratiques concernant les services périscolaires, avant et après la classe et le mercredi ainsi que les services d'accueil de loisirs, pendant les vacances scolaires.

En fonction de votre lieu d'habitation, vous y trouverez le descriptif des services, les modalités d'inscription ainsi que les coordonnées des structures. Ce livret est disponible dans vos mairies, dans les structures d'accueil, sur les pôles de proximité et téléchargeable sur le site internet.

Les mini-camps

Partir, c'est se construire, affronter une autre réalité, vivre autrement…

Depuis plusieurs années les accueils de loisirs proposent durant les petites vacances et les vacances d'été des mini-séjours. C'est l'occasion pour les enfants de vivre avec les animateurs et les copains des moments de vie collectifs intenses… Camper, faire la vaisselle, ranger sa tente, participer à des jeux de groupe, visiter une ferme, un château, pratiquer le canoë, permettent l'éveil et l'apprentissage de l'autonomie. La communauté de communes a choisi de favoriser le départ en séjours des enfants et des jeunes qui lui sont confiés.

Mission locale, soutien pour les 16-25 ans

La mission locale accompagne les jeunes de 16-25 ans sortis du système scolaire dans leurs démarches de construction de projet, recherche de formation et d'emploi. Elle propose un accompagnement global en réponse à des besoins liés à l'orientation, la formation professionnelle, l'accès et le maintien dans l'emploi, l'hébergement et le logement, la santé, la mobilité, la citoyenneté, les loisirs et l'autonomie financière.
Sur 2017, 473 jeunes du territoire ont été suivis par les missions locales de Chartres et de Dreux. Pour soutenir les jeunes dans leur démarche, elles mettent à disposition de nombreux outils et dispositifs nationaux tels que la Garantie Jeunes. Retrouvez les permanences sur vos communes sur www.porteseureliennesidf.fr.

Culture

Dans le cadre de sa politique d'aménagement culturel du territoire, la communauté de communes contractualise avec la Région Centre-Val de Loire à travers le dispositif PACT, Projets Artistiques et Culturels de Territoires.
Ce dispositif s'appuie sur trois axes prioritaires :
- Le soutien à la diffusion culturelle et artistique comme levier du développement territorial et force d'attractivité du territoire
- Le soutien à la création artistique régionale et la mise en réseau d'acteurs régionaux
- L'implication des habitants dans la mise en œuvre de projets de territoire en faveur de la diffusion culturelle et artistique.

Les évènements soutenus par le dispositif en 2018 : spectacles et concerts de Jazz, le Carnaval des Cloches, les échappées à vélo, les semaines du livre et de la poésie à Béville-le-Comte et à Saint-Piat, le festival de Bois-Richeux, le festival danses et musiques du monde, ateliers et spectacles petite enfance.

Tourisme

La tendance, le tourisme à vélo

Que ce soit au niveau national, régional et à l'échelle locale, les acteurs du monde du vélo sont unanimes : le tourisme à vélo explose aujourd'hui en France et traduit une recherche d'expérience différente de la part des voyageurs. Les compteurs implantés sur les aménagements cyclables ont enregistré une croissance de +8 % en 2017 et +18 % depuis 2013. Ce chiffre est en constante augmentation. Le compteur installé au hameau des moulins à Soulaires a enregistré 9 464 vélos d'avril à juillet 2018 soit plus de 15 000 vélos par an. Les portes euréliennes sont traversées par deux véloroutes d'envergures internationales, Saint Jacques à Vélo et la Véloscénie. La Véloscénie, itinéraire reliant Paris au Mont Saint Michel passe sur le territoire, de Droue-sur-Drouette à Soulaires. Elle est divisée en tronçons de 25-30 Km. La gare d'Epernon en est l'une des portes d'entrée principale. La Véloscénie est un produit touristique structurant pour les territoires qu'elle traverse.

Office de Tourisme des Portes Euréliennes d'Ile-de-France

Laurence Morisot 1, faubourg de la Bretonnière 28320 Gallardon
Tél : 02 37 23 05 04
contact@tourismeporteseureliennes.fr
www.tourismeporteseureliennes.fr

Développement économique

3ème pôle économique du département

La communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France représente la troisième force économique du département. Située aux portes de Paris, elle compte près de 3 500 acteurs économiques voulant bénéficier d'échanges privilégiés avec la région parisienne, tout en conservant un cadre de vie agréable, des prix d'acquisition plus faible et une fiscalité attractive… 13 500 personnes y travaillent. Relié par les autoroutes A10 et A11, par la RD910 ainsi que par les gares, ce territoire bien que rural est attractif du fait de ces nombreuses dessertes.

On y dénombre une quinzaine de zones d'activités. Plus de 230 entreprises y sont installées dans des domaines d'activités différents. Artisans, petites et moyennes entreprises, ainsi que de très grands groupes y développent leur activité. La communauté de communes a lancé un diagnostic économique afin de déterminer une stratégie de développement de ces zones sur les années à venir.

Forum de l'emploi

Succès pour le dernier Boost Emploi qui s'est tenu à Épernon, le 19 juin dernier à la salle Savonnière.
en chiffres :

- 30 entreprises présentes
- 150 offres d'emploi proposées
- 300 visiteurs
- une trentaine de recrutements concrétisés

Cyber-emploi… réouverture le 3 janvier 2019

Vous êtes demandeur d'emploi…Bénéficiez d'un accompagnement et de conseils personnalisés.

Ce service est individualisé et gratuit. L'espace est ouvert à tous quel que soit le niveau de formation. Sandra Delaunay, l'animatrice vous guidera dans vos démarches de recherche d'emploi : inscription sur la plateforme Boostemploi, recherche d'emploi ou de formation, CV en ligne, lettre de motivation, inscription ou réinscription à Pôle emploi, actualisation…

Votre cyber vous accueille :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h, en libre accès,
Mercredi et les après-midis sur rendez-vous.
Contact :
Sandra Delaunay
2 allée de la communauté à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien
sandra.delaunay@porteseureliennesidf.fr

Ordures ménagères

SPANC

Au 1er janvier 2019, le service public d'assainissement non collectif communautaire concerne les communes suivantes : Aunay-sous-Auneau, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Bailleau-Armenonville, Béville-le-Comte, Châtenay, Droue-sur-Drouette, Ecrosnes, Gallardon, Gas, Hanches, La Chapelle-d'Aunainville, Le Gué-de-Longroi, Léthuin, Levainville, Maisons, Mondonville-Saint-Jean, Morainville, Mévoisins, Pierres, Saint-Piat, Soulaires, Vierville, Villiers-le-Morhier, Yermenonville, Ymeray.

Vous devez procéder à la vidange de votre installation d'assainissement non collectif ? et vous souhaitez bénéficier de tarifs préférentiels ? Nous vous invitons à contacter directement le service SPANC par téléphone au 09 64 42 73 13 ou par mail eau.spanc@porteseureliennesidf.fr.

Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, Mercredi de 9 h à 12 h.

Eau potable

La communauté de communes possède la compétence « production eau potable » sur la partie du territoire de l'ex-CC du Val de Voise, et gère à ce titre les captages d'eau potable, les installations de pompage et de surpressions ainsi que les canalisations d'interconnexion.
Une extension de ce réseau d'interconnexion a été étudiée pour satisfaire deux besoins distincts :

- Assurer une alimentation en eau potable de qualité pour la commune de Gas et l'Aérodrome de Bailleau.
- Proposer une alimentation de secours pour les communes de Gallardon, Yermenonville, Bailleau (pour la partie Armenonville) et Gas (pour Moineaux)

Afin de garantir la quantité en eau nécessaire pour alimenter ces nouveaux secteurs, un nouveau forage d'exploitation sur le site du Mont Flube (commune d'Ymeray) a été réalisé en 2017. Au mois de mai 2018, les extensions du réseau d'interconnexion ont été mises en service. L'ensemble de ces travaux représente un montant global de 1 950 K€.

PLUi Val Drouette

C'est le 19 février 2015 que les cinq communes de l'ancienne communauté de communes du Val Drouette - Droue-sur-Drouette, Epernon, Gas, Hanches et Saint-Martin de Nigelles – ont décidé d'élaborer ensemble leur Plan Local d'Urbanisme intercommunal PLUi.

A partir de cette date, le travail d'élaboration du PLUi a été confié à un groupement de bureau d'études coordonné par le cabinet SIAM Urba. Un travail à la fois de proximité avec les élus communaux et d'harmonisation des objectifs intercommunaux a été mené tout au long de la procédure. Une concertation avec les personnes publiques associées, les administrés et les associations a également été engagée pendant cette période.

Le 15 décembre 2016, le conseil communautaire du Val Drouette a pris acte de la tenue du débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables PADD. Puis du fait de la fusion, c'est la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France qui a arrêté le PLUi le 12 juillet 2018.

Quelle suite maintenant ? Les personnes publiques associées ont trois mois pour faire leurs observations sur le projet de PLUi arrêté, ensuite une enquête publique permettra de recueillir les avis des administrés du 3 novembre au 7 décembre avant l'approbation définitive du document d'urbanisme. Le PLUi devrait être applicable début 2019. Les éléments constitutifs du dossier sont téléchargeables sur www.porteseureliennesidf.fr/pages/plui

Futur lycée, tourné vers l'innovation

Un lycée sera bien construit à Hanches, près de la caserne de gendarmerie et de la future caserne des pompiers sur un terrain de 4,5 ha appartenant à la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France.
Le président du Conseil Régional Centre Val-de-Loire, François Bonneau, l'a confirmé mardi 11 septembre devant le panneau précisant son implantation.
Pour équilibrer et désengorger les lycées de Chartres et de Dreux en forte tension, ce lycée accueillera 1 200 étudiants venant principalement des franges franciliennes.
Selon des projections réalisées par la région, le département devrait connaître un pic démographique en 2026. On estime à cette échéance plus de 850 lycéens supplémentaires à accueillir sur le territoire.
Ce lycée se voudra un établissement du futur, ce sera sa coloration ; dès sa conception avec des matériaux éco-innovants jusqu'aux formations qui y seront dispensées orientées vers le numérique et l'innovation.
Le premier coup de pioche sera donné au printemps 2020, pour une ouverture en septembre 2022. Pour l'heure, les consultations ne sont pas terminées et les étapes de conception et de réalisation sont menées au sein d'un marché global de performance.
La sectorisation du lycée est en cours de définition pour prendre en compte les contraintes de temps de transport, de mixité sociale, d'évolution démographique ainsi que les mouvements de population.
Toute une réflexion est engagée sur son accessibilité pour les transports scolaires, le calibrage des voiries ainsi que la liaison avec la gare d'Épernon.

Maison de santé pluridisciplinaire

Depuis 2014, des médecins et des professionnels pratiquant sur le secteur d'Epernon se sont regroupés pour réfléchir à la création d'une maison de santé pluridisciplinaire. La communauté de communes soutient alors cette démarche en finançant les études préalables. Le projet repose sur une charte basée sur différents points :

- la population et l'accès aux soins,
- l'organisation des soins et sa coordination,
- la gestion de l'information sanitaire et sociale,
- la formation des professionnels.

Par ailleurs l'un des objectifs du projet consiste à attirer de nouveaux professionnels et accueillir des permanences de spécialistes. Les professionnels de santé seraient locataires de cette maison de santé.

En 2016, un préprogramme de faisabilité a été réalisé et présenté aux services de l'Agence Régionale de Santé et aux élus et services de la région Centre-Val de Loire et du département d'Eure-et-Loir. La localisation est prévue sur la commune d'Epernon et plus précisément sur le site de la gare, à côté du pôle petite enfance les Vergers et intégré dans la ZAC de Savonnière, dernier quartier urbanisé d'Epernon.

A la suite de ces rencontres et après avoir choisi un assistant à maîtrise d'ouvrage, ASCOREAL et un maître d'œuvre suite à un concours d'architectes, la communauté de communes a validé l'avant-projet définitif de l'équipement. En octobre 2018, le permis de construire de la maison de santé pluridisciplinaire a été déposé.

SCOT

Voir lettre du SCOT qui sera distribuée lors du prochain conseil le 22/11/2018.

Fibre optique
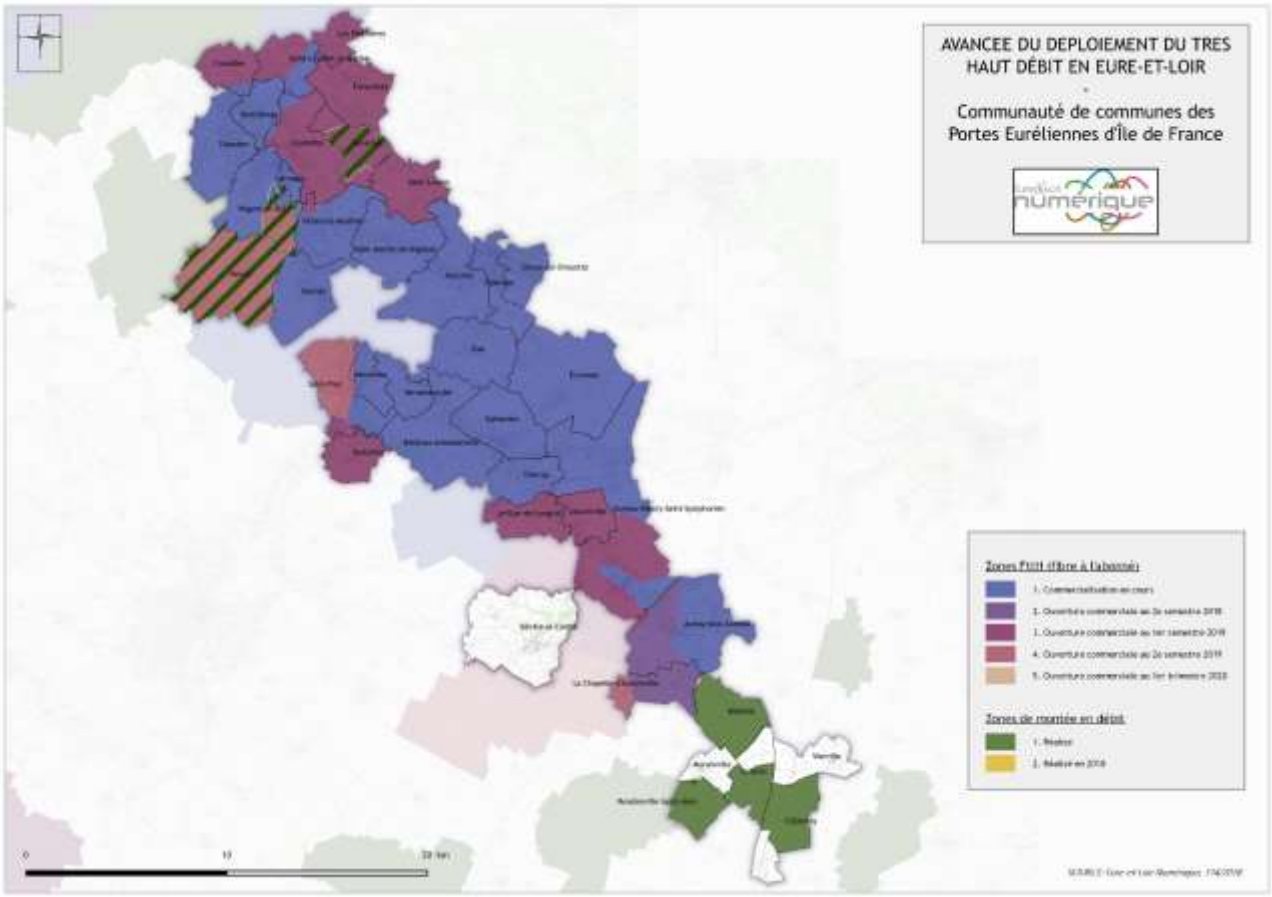
A fin 2018, 15 220 logements et entreprises de la communauté de communes sont éligibles à la fibre optique.